



République Française

Ville de Saint-Claude

Extrait des Registres des Arrêtés

**DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT
DEFENSE**

II – 2026 – 151

Le Maire de la Ville de SAINT-CLAUDE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18 relatif à l'administration de la Commune par le Maire ;

VU l'instruction du 8 janvier 2009 du Ministre de la Défense et Secrétaire d'Etat chargé de la Défense et Anciens Combattants invitant les Communes à désigner un correspondant défense ;

CONSIDERANT la nécessité de développer le lien Armée-Nation et de sensibiliser les administrés aux questions de défense ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Frédéric HERZOG, Adjoint, est désigné correspondant défense.

Article 2 : Le correspondant défense est chargé, sous l'autorité du Maire :

- d'informer le Conseil Municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;
- de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;
- de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;
- d'assurer l'interface avec le Délégué Militaire Départemental (DMD) et, le cas échéant, avec le référent "correspondant défense" de l'Union-IHEDN ;
- de relayer les informations et documents transmis par le Ministère des Armées et la Préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Article 3 : Les fonctions de correspondant défense sont exercées pour la durée du mandat en cours, sauf décision contraire du Maire.

Article 4 : Cet arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet et au Délégué Militaire Départemental.

Article 5 : Outre les recours gracieux, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans les deux mois à compter de la date de sa publication, notamment par www.telerecours.fr.

Saint-Claude, le 19 mai 2026

Le Maire
Frédéric PONCET



Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 039-213904782-20260519-VSC2026151-AR



Transmission au contrôle de légalité le :

Publication le :

Notifié à Frédéric HERZOG le : **19 MAI 2026**

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes.